

CHAPITRE 6

---

## CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

## CHAPITRE 6. CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

Le **concept d'organisation spatiale** vise à structurer l'ensemble du territoire municipal en regard de **neuf grands projets mobilisateurs**. Ceux-ci s'inscrivent en lien avec les orientations et les objectifs d'aménagement et de développement présentés au chapitre précédent et viennent chapeauter le premier Plan d'urbanisme de la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe.

Le premier projet vise à assurer **l'identité et le rayonnement de la nouvelle Ville de Saint-Hyacinthe** par l'établissement d'un positionnement stratégique. Concrètement, ce projet se traduit par le développement de l'image et de l'identité de la Ville tout en se distinguant dans un créneau particulier, permettant ainsi une reconnaissance à l'échelle provinciale et l'émergence d'une réputation de Ville attrayante et dynamique.

Le second projet vise **la consolidation, la diversification et la qualité des milieux de vie**. Ce projet se traduit par la détermination de onze (11) milieux de vie de trois (3) typologies couvrant l'ensemble du territoire résidentiel du milieu urbain. Chacun de ces milieux comporte des caractéristiques propres et ainsi, des enjeux distincts.

Le troisième projet propose **la consolidation du noyau urbain central et le maintien de son positionnement**. À cette fin, le concept illustre schématiquement la localisation des principales composantes du noyau urbain central : le Secteur commercial Nord, le pôle institutionnel régional, le centre-ville et les milieux de vie en redéveloppement compris dans la partie centrale du noyau.

Le quatrième projet s'inscrit en lien avec **la protection et la mise en valeur du centre-ville, du noyau villageois de Sainte-Rosalie, des axes patrimoniaux et des éléments identitaires majeurs**. Ce projet vise la mise en valeur et la protection du cadre bâti d'intérêt patrimonial, des espaces naturels, ruraux et les paysages d'intérêt, des éléments identitaires propres à Saint-Hyacinthe, ainsi que la sauvegarde et la réaffectation des bâtiments à caractère religieux.

Le cinquième projet favorise **la protection et la mise en valeur des composantes des réseaux vert, bleu et blanc**. En lien avec ce projet, le concept positionne la rivière Yamaska ainsi que les pôles récréotouristiques et les grands parcs urbains sur le territoire de la Ville.

Le sixième projet vise **la consolidation des acquis économiques et le développement des activités liées aux biotechnologies**. En lien avec ce projet, le concept illustre les secteurs industriels existants et leur tendance de développement, les pôles commerciaux établis et en développement, le centre-ville, ainsi que le pôle de la Cité de la biotechnologie.

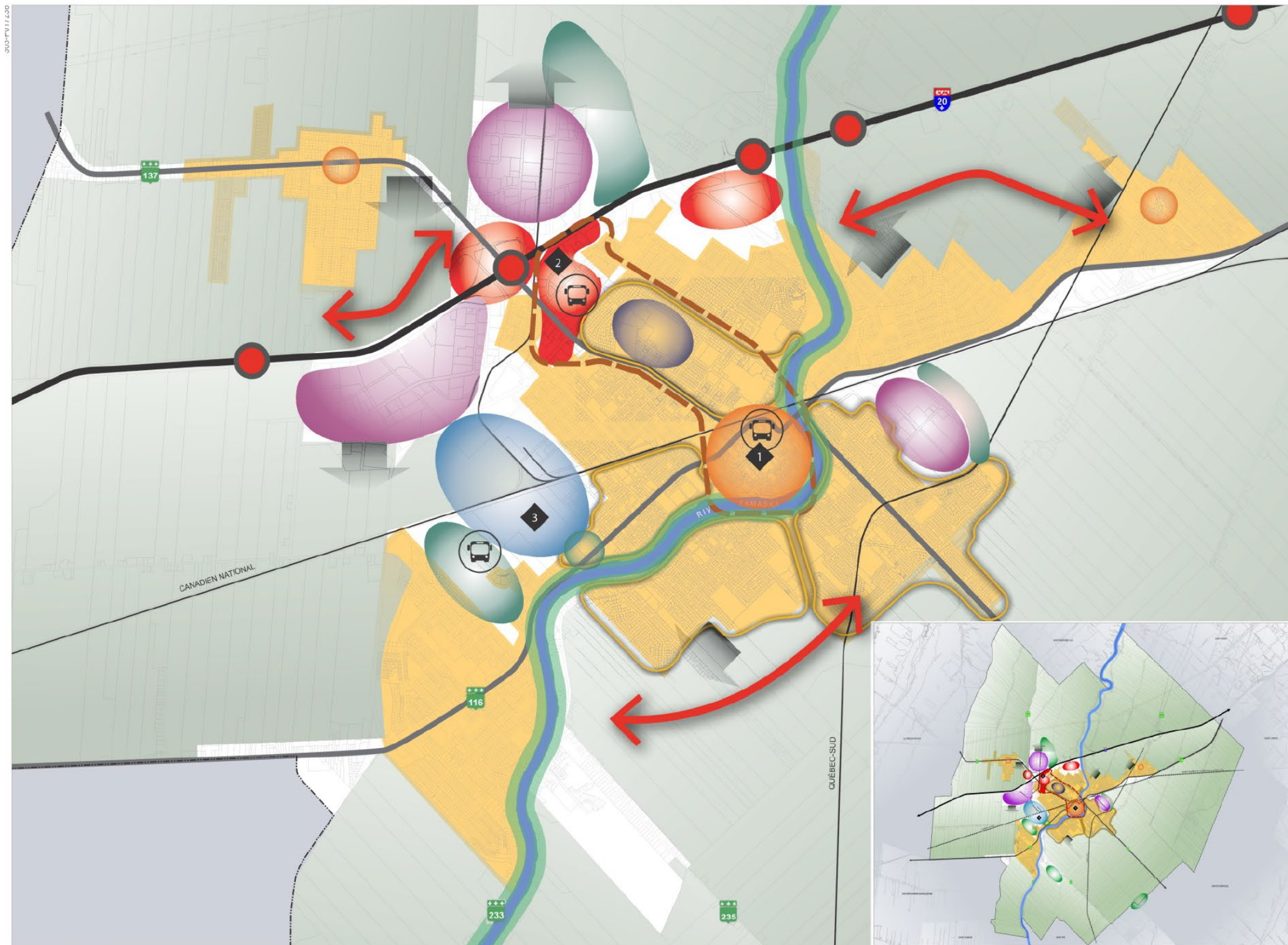
Le septième projet traite de **l'efficacité et la fluidité du réseau de transport de la Saint-Hyacinthe**. Ce projet se traduit par l'identification des axes routiers majeurs (autoroute, routes régionales et collectrices), du réseau routier interne ainsi que des voies et des antennes ferroviaires principales.

Le huitième projet se rapporte à **la protection et la mise en valeur du territoire et des activités rurales et agricoles**. À cette fin, la zone agricole permanente a été identifiée au concept d'organisation spatiale.

Le neuvième projet traite de **la préservation et de la mise en valeur du cadre environnemental de la Ville**. En lien avec ce projet, le concept reprend la zone agricole qui caractérise fortement le territoire. Il illustre également les espaces et paysages d'intérêt, tel que la rivière Yamaska et les grands espaces verts urbains.

Chacun des grands projets correspond à une grande orientation et est appuyé par une série d'objectifs ainsi que par différents moyens de mise en œuvre. Les neuf (9) trames s'assemblent pour former le concept d'organisation spatiale de la Ville de Saint-Hyacinthe. Le **plan 5 - Concept d'organisation spatiale** illustre schématiquement l'organisation générale projetée des différentes composantes de la Ville et les interrelations entre celles-ci.

Plan 1 – Concept d'organisation spatiale



- POINT DE CHUTE DU TRANSPORT COLLECTIF
  - ÉCHANGEUR
  - VOIE DE CONTOURNEMENT PROPOSÉE
  - AXE RÉCRÉATIF
  - MILIEU DE VIE
  - MILIEU DE VIE EN CONSOLIDATION OU EN REDEVELOPPEMENT
  - NOYAU URBAIN CENTRAL
  - NOYAU VILLAGEOIS
  - PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE ET GRAND PARC URBAIN
  - PÔLE CITÉ DE LA BIOTECHNOLOGIE À DEVELOPPER
  - PÔLE INDUSTRIEL
  - CENTRE-VILLE
  - PÔLE COMMERCIAL
  - PÔLE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL
  - PÔLE D'INTÉRÊT MAJEUR  
1 CENTRE VILLE  
2 PÔLE DES CONGRÈS  
3 CAMPUS BIOTECHNOLOGIQUE
  - TENDANCES DE DEVELOPPEMENT
  - AUTOROUTE
  - ROUTE NATIONALE
  - ZONE AGRICOLE
- PLAN D'URBANISME
- OCTOBRE 2010, MISE À JOUR 2018
- 0 500 1000 2000m
- plania
- MISE À JOUR :
- 5 L'ATELIER URBAIN  
Aménagement et urbanisme

CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE